



HAL
open science

Licence professionnelle Lettres, culture et nouveaux médias

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Lettres, culture et nouveaux médias. 2011, Université de La Rochelle. hceres-02027883

HAL Id: hceres-02027883

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027883v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de la Rochelle

Demande n° S3LP120002252

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité : Lettres, culture et nouveaux médias

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des professionnels maîtrisant les outils informatiques et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, possédant des connaissances sur le monde du travail et des marchés, dans le but de produire et de présenter des contenus informatifs et culturels. Les métiers visés sont : rédacteur multimédia, assistant-rédacteur, concepteur de contenu dans le domaine de la culture et de la communication, web-journaliste, assistant éditorial.

Cette formation, ouverte en 2002, est portée par la Faculté des langues, lettres et sciences humaines de l'Université de la Rochelle, à laquelle s'associe le département « Informatique » du pôle « Sciences ». Le dossier n'explique pas comment cette formation s'articule avec les autres formations du même domaine et ne positionne la licence ni dans l'offre globale de formation de l'université, ni dans le contexte régional.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	43 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	69 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes nationales)	63 % - 85 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est très pertinente à l'heure où les outils multimédia se généralisent dans l'environnement professionnel sans que les commanditaires, les salariés du secteur tertiaire ou les utilisateurs soient formés à bien s'en servir. La part actuelle dominante du web dans le traitement et la circulation de l'information, dans l'auto-apprentissage et dans la communication fait une place grandissante aux étudiants qui ont choisi de s'y consacrer au point d'en faire leur métier.

Sa position au sein de la Faculté des lettres est une démarche innovante, consistant à former à la technique des étudiants porteurs d'une tradition culturelle dont les références sont prises dans la littérature et les sciences humaines. L'alliance de l'informatique et de la littérature est assurément délicate à contenir à cause des origines culturelles souvent opposées des techniciens et des littéraires. Mais les résultats sont concluants au vu des indicateurs donnés dans le dossier.

Avec un taux de pression compris entre 6 % et 8 %, la spécialité présente une forte attractivité, cependant non contextualisée dans le bassin d'emploi. Les effectifs sont constants et maintenus à vingt-quatre étudiants de provenance diverse (L2, DUT, BTS...) mais dont le domaine d'origine n'est pas précisé, empêchant ainsi d'apprécier la part de littéraires ; huit places sont réservées chaque année aux étudiants issus de la formation continue en collaboration avec la Maison de la réussite et de l'insertion professionnelle.

Les résultats des enquêtes nationales sur le devenir des diplômés restent modestes et montrent une tendance croissante à la poursuite d'études qui peut dépasser le tiers de la promotion. Par ailleurs, des incohérences demeurent dans le dossier entre les enquêtes nationales et le suivi de cohortes. Les chiffres ne sont malheureusement pas confirmés par des enquêtes internes et pour les dernières promotions sorties.

Les fonctions et l'appartenance professionnelle des intervenants extérieurs témoignent d'un soin particulier apporté à la représentativité des secteurs et l'efficacité des apprentissages pratiques. Les partenariats ne sont pas formalisés mais permettent d'impliquer des professionnels dans les enseignements (à hauteur de 43 % du volume horaire), dans les jurys, dans l'accueil de stagiaires, et dans des échanges informels pour maintenir le contenu de la formation en adéquation avec les attentes des entreprises. Sur ce dernier point, l'absence de conseil de perfectionnement nuit à la démarche.

Enfin, le contenu de certains modules (identification du matériel informatique, organisation des informations stockées...) peut poser question au niveau d'une licence professionnelle. Il serait souhaitable d'intégrer des spécialistes d'infocom.

- Points forts :
 - Une bonne attractivité.
 - Une formation qui offre des compétences techniques à des étudiants littéraires.
 - Une bonne implication professionnelle.
- Points faibles :
 - L'absence d'enquêtes sur le devenir des diplômés pour les dernières promotions.
 - Le conseil de perfectionnement n'existe pas.
 - Un positionnement insuffisant dans l'offre de formation et le contexte régional.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de mettre en place des enquêtes systématiques et régulières sur le devenir des diplômés. Les résultats sont indispensables pour mesurer la pertinence de la spécialité, et constituent un outil important pour le conseil de perfectionnement qu'il conviendra de constituer dès cette année. Ce dernier engagera les réflexions nécessaires à l'évolution de la formation, en analysant les attentes du bassin d'emploi.

Le positionnement de cette spécialité dans l'offre de formation de l'Université de la Rochelle et dans le contexte régional, voire national, doit être clairement énoncé, en expliquant comment cette licence professionnelle s'articule avec les autres formations.

Il est souhaitable de mettre en place des partenariats officialisés avec des entreprises ou des branches professionnelles, permettant de pérenniser les collaborations entreprises-universités.